

Liste des documents à apporter le jour de l'inscription :

1^{ère} année - BTS Audiovisuel options TIEE ou GP

1^{ère} année - BTS Electrotechnique

Pour la restauration scolaire :

- 1 RIB du responsable financier
- 1 photo d'identité (Merci d'indiquer vos NOM, Prénom et classe au dos : BTS TIEE1, BTS GP1, ou BTS 1E)
- Un chèque de 34,30 €, à l'ordre du Lycée Evariste Galois (merci de mettre le NOM et la classe de l'étudiant au dos du chèque)
- Attestation de la CAF précisant votre quotient familial

Si l'étudiant ne mange pas à la cantine mais qu'il est boursier ou qu'il a fait une demande de bourse :

- 1 RIB du responsable financier (Remarque : la demande bourse pour l'année 2019-2020 était à faire avant le 15 mai 2019)

Pour tous :

- **3 photos d'identité en plus de celle pour la restauration scolaire** (Merci d'indiquer vos NOM, Prénom et classe de BTS au dos : « BTS GP1 » ou « BTS TIEE1 » ou « BTS E1 »),
- Photocopie d'une **pièce d'identité** (CNI **recto-verso** sur la même face, passeport, ...) – Ne PAS découper, laisser au format A4 – **Obligatoire pour l'inscription à l'examen** - bien vérifier la validité –
- Photocopie de la **carte vitale de l'étudiant uniquement le RECTO**
- Copie du **relevé de notes du Baccalauréat** – **Obligatoire pour l'inscription à l'examen** -
- **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**, garantissant l'étudiant pour la totalité de l'année scolaire 2019-2020 - **obligatoire** - ATTENTION : bien vérifier que la couverture "**risques scolaires, et extra-scolaires**" y est notifiée
- Un **chèque de 9 €**, à l'ordre de « **La Maison des Lycéens** » (merci de mettre le NOM et la classe de l'étudiant au dos du chèque)
- Photocopie des **certificats de vaccination** (voir dans votre carnet de santé)
- L'**EXÉAT**, document délivré sur demande par l'établissement d'origine de l'étudiant, s'il était scolarisé en 2019-2020.
- Photocopie de l'**habilitation électrique**, si vous la possédez.